



Journal des instances

Jeudi 28 août le CHSCT et le CTE ont été amenés à donner leurs avis sur l'ouverture de l'**UNITE de MEDECINE POLYVALANTE POST URGENCES (UMPPU)**

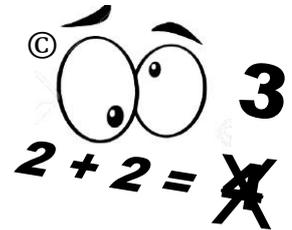
La présentation du projet de l'UMPPU (service qui doit s'ouvrir le 31 août) nous pose problème sur la question de l'effectif calculé pour l'ouverture de ce service (la maquette) et l'effectif réel alloué à cette unité.

Ce projet de création d'un nouveau service a globalement notre approbation car il répond à un besoin pour l'Hôpital et devrait permettre une meilleure prise en charge des patients.

Néanmoins comment accepter, dans ce service ouvert 7 jours sur 7 et H24, que la maquette n'intègre pas un poste de brancardier et un poste d'ASH le weekend et les jours fériés ?

Quant aux effectifs réels ils sont inférieurs à la maquette présentée :

Maquette	Effectifs réels du service
6,1 IDE	6 IDE
6 AS	6 AS
1,3 ASH	1 ASH



L'explication de la direction est que c'est le pôle CHIR/Urgences qui compensera le sous-effectif.

C'est de mémoire, la première fois que l'on nous présente un effectif réel inférieur à la maquette. Congés formation, congés maladies courts, récupérations, CA/RTT, heures syndicales, c'est le pôle qui compensera !

Sauf que le Pôle n'en aura pas les moyens sans taper dans les effectifs des autres services en tension.

Jusqu'où la direction ira-t-elle dans la politique de sous-effectif programmé ? Les budgets ne sont pas à la hauteur des besoins certes, mais là on a franchi un cap, on marche carrément sur la tête. Malgré la demande insistante de la CGT, le président a refusé de dissocier le vote du projet UMPPU en 2 votes

- Un vote sur la maquette et l'effectif réel
- Un vote sur le reste du projet.

Cela aurait permis à vos représentants de s'exprimer favorablement pour l'ouverture de cette unité et de rejeter sa partie néfaste pour les agents et les patients.

Dans ces conditions le CHSCT (comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail), qui a siégé avant le CTE, s'est majoritairement abstenu sur la globalité du projet.

Quant au CTE (comité technique d'établissement) qui n'a eu aucune autre précision de la direction sur l'incohérence du calcul de la maquette et sur l'effectif réel sous évalué, a, après une suspension de séance demandée par la cgt, voté à l'unanimité contre le projet.

Ce vote est la conséquence directe du refus de la direction de permettre à vos représentants de prendre position clairement sur le projet.

Il aurait été absurde de voter pour un projet qui sera manifestement en sous-effectif et dont les effectifs réels sont inférieurs à la maquette.

L'instance CTE traite des questions financières, des effectifs, de la formation.... C'est donc en toute logique que le CTE a donné un avis négatif sur un projet qui présente un déficit en effectif aussi flagrant.

mg©
Vous voulez que ça bouge ? Rejoignez la CGT !